



Plate-forme intercantonale de coordination PCABC  
Bureau de protection ABC nationale

# **Document d'aide pour la mise en œuvre de la "Stratégie de protection ABC pour la Suisse" au niveau cantonal**

2<sup>e</sup> partie – Identification des points faibles

(1<sup>re</sup> partie - Organisation - Eventail des risques)

Etat au 25.08.08, (13.02.09/STD)

# Table des matières

1	Bases.....	1
2	Aide-mémoire.....	2
2.1	But de l'aide-mémoire.....	2
2.2	Etapas suivantes.....	2
3	Explication des champs dans le registre des dommages.....	3
3.1	Catégories des principaux dommages.....	3
3.2	Domages et atteintes.....	4
3.3	Partenaires appelés à gérer l'événement.....	5
3.4	Remarques, quantification.....	6
4	Marche à suivre.....	7
4.1	Lecture et compréhension du scénario.....	7
4.2	Préparation du registre des dommages.....	7
4.3	Définition des conséquences.....	7
4.4	Détermination du nombre et du degré.....	8
4.5	Partenaires à engager pour la maîtrise de l'événement.....	9
4.6	Définition complémentaire des conséquences.....	10
5	Evaluation du registre des dommages et recensement des lacunes.....	11
5.1	Evaluation du registre des dommages.....	11
5.2	Recensement des lacunes.....	12

## Annexes

A1 Exemple: Scénario 1 – attentat terroriste au moyen d'armes A

A2 Exemple: Scénario 2 – attentat terroriste au moyen d'armes B

# 1 Bases

Comme indiqué dans la 1<sup>re</sup> partie du document d'aide, l'analyse des points faibles représente la 3<sup>e</sup> étape de la mise en œuvre de la "Stratégie de protection ABC pour la Suisse". Il s'agit à ce stade de vérifier la capacité des cantons à gérer les scénarios de l'éventail des risques.

Ce travail s'articulera si possible autour de trois volets:

- **Etablir un registre des dommages:** il s'agit, lors de l'examen d'un scénario, de remplir un tableau synoptique décrivant les conséquences d'un événement sur les plans qualitatif et quantitatif, et de désigner les partenaires de la protection de la population à engager pour les gérer.
- **Recenser les points faibles:** les partenaires de la protection de la population appelés à intervenir présentent à ce stade un document inventoriant les lacunes constatées quant à leur capacité à gérer un événement sur les plans des ressources humaines, du matériel et de l'organisation.
- **Procéder à une évaluation:** le coordinateur contrôle la plausibilité des réponses des partenaires de la protection de la population. Ce travail permettra d'avoir une vue d'ensemble des problèmes de capacité et, sur cette base, de réfléchir aux moyens de remédier aux lacunes constatées (collaboration régionale, appui de la Confédération).

## 2 Aide-mémoire

### 2.1 But de l'aide-mémoire

Le présent aide-mémoire doit simplifier le travail des coordinateurs ABC des cantons lors de l'examen des 14 scénarios ABC. Un "registre des dommages" sera rempli pour chaque scénario pertinent dans le canton selon l'éventail cantonal des risques. L'aide-mémoire explique la marche à suivre. Les différents champs qui doivent être complétés dans le document "registre des dommages" pour l'évaluation des scénarios sont présentés ci-après, ainsi que la marche à suivre pour examiner les scénarios.

Dans les annexes A1 et A2, vous trouvez à titre d'exemples des registres des dommages déjà complétés, établis dans le cadre de l'analyse des dangers du canton d'Argovie. Il s'agit en l'occurrence des scénarios "attentat terroriste au moyen d'armes A" et "attentat terroriste au moyen d'armes B". Ces deux exemples montrent comment peut se présenter le document final après examen des scénarios.

### 2.2 Etapes suivantes

Vous dressez, pour chacun des 14 scénarios ABC pertinent dans votre canton, un registre des dommages en suivant la procédure proposée au chapitre 4. L'examen des scénarios ABC vise à vérifier s'il existe des problèmes éventuels auxquels il faut remédier pour maîtriser les conséquences d'un tel événement. Plus le registre des dommages sera précis, plus il sera facile ensuite pour les organisations partenaires de la protection de la population de recenser les éventuelles lacunes à combler sur les plans des ressources humaines, du matériel et de l'organisation.

**Important:** Vous pouvez traiter les scénarios sur papier ou sur support informatique. Le présent aide-mémoire convient pour les deux méthodes. Le support informatique est toutefois recommandé pour simplifier le traitement ultérieur par les organisations partenaires de la protection de la population.

### 3 Explication des champs dans le registre des dommages

#### 3.1 Catégories des principaux dommages

Atteintes à la vie et à l'intégrité physique ou psychique (dommages, besoins d'assistance, problèmes, réactions)								
Dommages et atteintes		Partenaires appelés à intervenir						Remarques, quantification
Conséquences	Nombre/ degré	P	SP	S san	S tech	PCI	autres	
<b>Atteintes à l'intégrité corporelle et à la vie</b>								
Morts								
Blessés graves								
Blessés légers (ambulatoire)								
Personnes irradiées / contaminées								
Personnes ayant contracté une infection								
Personnes gravement malades								
Personnes atteintes sur le plan psychique								
Personnes prisonnières des décombres ou ensevelies								
<b>Conséquences des évacuations</b>								
Personnes portées disparues								
Sans-abri								
Evacués n'ayant pas besoin d'une assistance spéciale								
Evacués ayant besoin d'une assistance méd. / log.								
<b>Besoins d'assistance spéciaux pour</b>								
Personnes blessées								
Enfants (sans parents)								
Personnes âgées								
Personnes souffrant de troubles psychiques								

Les dommages éventuels à prévoir sont répartis en cinq catégories principales:

- Atteintes à la vie et à l'intégrité physique ou psychique
- Constructions
- Infrastructures
- Environnement
- Ressources

Par dommages, on entend non seulement les atteintes ou dommages visibles aux personnes, à l'environnement, aux animaux, aux constructions et aux infrastructures, mais également les tâches d'assistance, les difficultés à gérer la situation, les fortes sollicitations ou pannes. Pour chacune des catégories des principaux dommages, le genre de dommages auxquels il faut s'attendre suit l'intitulé de celle-ci.

### 3.2 Dommages et atteintes

Atteintes à la vie et à l'intégrité physique ou psychique (dommages, besoins d'assistance, problèmes, réactions)								
Dommages et atteintes		Partenaires appelés à intervenir						Remarques, <u>quantification</u>
Conséquences	Nombre/ degré	P	SP	S san	S tech	PCi	autres	
<b>Atteintes à l'intégrité corporelle et à la vie</b>								
Morts								
Blessés graves								
Blessés légers (ambulatoire)								
Personnes irradiées / contaminées								
Personnes ayant contracté une infection								
Personnes gravement malades								
Personnes atteintes sur le plan psychique								
Personnes prisonnières des décombres ou ensevelies								
<b>Conséquences des évacuations</b>								
Personnes portées disparues								
Sans-abri								
Evacués n'ayant pas besoin d'une assistance spéciale								
Evacués ayant besoin d'une assistance méd. / log.								
<b>Besoins d'assistance spéciaux pour</b>								
Personnes blessées								
Enfants (sans parents)								
Personnes âgées								
Personnes souffrant de troubles psychiques								

La colonne "Dommages et atteintes" est divisée en deux colonnes: "Conséquences" et "Nombre / degré".

#### Conséquences

La colonne des conséquences présente les effets possibles d'un événement pour chacune des catégories. Ceux-ci ont été répartis par groupes. Dans le cas représenté ici, il s'agit p. ex. des "dommages à l'intégrité psychique ou corporelle et à la vie" ou des "conséquences des déblaiements ou évacuations". La liste des conséquences couvre toutes les conséquences possibles des 14 scénarios ABC.

#### Nombre / degré

Les conséquences, p. ex. le nombre attendu de blessés graves, sont quantifiées dans cette colonne.

### 3.3 Partenaires appelés à gérer l'événement

Atteintes à la vie et à l'intégrité physique ou psychique (dommages, besoins d'assistance, problèmes, réactions)								
Dommages et atteintes		Partenaires appelés à intervenir						Remarques, quantification
Conséquences	Nombre/ degré	P	SP	S san	S tech	PCi	autres	
<b>Atteintes à l'intégrité corporelle et à la vie</b>								
Morts								
Blessés graves								
Blessés légers (ambulatoire)								
Personnes irradiées / contaminées								
Personnes ayant contracté une infection								
Personnes gravement malades								
Personnes atteintes sur le plan psychique								
Personnes prisonnières des décombres ou ensevelies								
<b>Conséquences des évacuations</b>								
Personnes portées disparues								
Sans-abri								
Evacués n'ayant pas besoin d'une assistance spéciale								
Evacués ayant besoin d'une assistance méd. / log.								
<b>Besoins d'assistance spéciaux pour</b>								
Personnes blessées								
Enfants (sans parents)								
Personnes âgées								
Personnes souffrant de troubles psychiques								

L'engagement de plusieurs organisations partenaires peut s'avérer nécessaire pour maîtriser un événement ABC. La tâche des organisations partenaires varie en fonction des conséquences potentielles. Dans la colonne "Partenaires appelés à intervenir", on indique par une croix pour chacune des conséquences les organisations partenaires auxquelles il est nécessaire de faire appel pour gérer celles-ci.<sup>1)</sup> On utilise les abréviations suivantes:

**P** Police

**SP** Sapeurs-pompiers

**S san** Services sanitaires

**S tech** Services techniques

**PCi** Protection civile

**Autres** Autres institutions ou (groupes de) personnes à engager pour gérer les conséquences (p. ex. entreprises de construction, exploitants de radiocommunication mobile, spécialistes cantonaux ou nationaux comme le groupe d'intervention du DDPS)

1) Au sujet de la marche à suivre concernant les croix portées dans les champs, cf. chapitre 4.5.

### 3.4 Remarques, quantification

Atteintes à la vie et à l'intégrité physique ou psychique (dommages, besoins d'assistance, problèmes, réactions)								
Dommages et atteintes		Partenaires appelés à intervenir						Remarques, quantification
Conséquences	Nombre/ degré	P	SP	S san	S tech	PCI	autres	
<b>Atteintes à l'intégrité corporelle et à la vie</b>								
Morts								
Blessés graves								
Blessés légers (ambulatoire)								
Personnes irradiées / contaminées								
Personnes ayant contracté une infection								
Personnes gravement malades								
Personnes atteintes sur le plan psychique								
Personnes prisonnières des décombres ou ensevelies								
<b>Conséquences des évacuations</b>								
Personnes portées disparues								
Sans-abri								
Evacués n'ayant pas besoin d'une assistance spéciale								
Evacués ayant besoin d'une assistance méd. / log.								
<b>Besoins d'assistance spéciaux pour</b>								
Personnes blessées								
Enfants (sans parents)								
Personnes âgées								
Personnes souffrant de troubles psychiques								

Pour se faire une idée plus précise des conséquences ou de leurs suites, la colonne "Remarques, quantification" donne la possibilité de faire des commentaires plus précis. L'espace de cette colonne peut être utilisé si une conséquence ne peut pas être suffisamment quantifiée dans la colonne "Nombre / degré".



## 4 Marche à suivre

### 4.1 Lecture et compréhension du scénario

Choisissez un scénario pertinent pour votre canton dans le "Concept technique de protection ABC". Sur la base de ce scénario, vous indiquez les conséquences/dommages de l'événement et les organisations partenaires, institutions ou (groupes de) personnes qui devront intervenir pour gérer ce dernier.

**Important:** Essayez de vous représenter l'événement de manière aussi vraisemblable que possible. Examinez le déroulement complet du scénario comme un film qui défile devant vos yeux. En procédant de cette manière, il est plus facile ensuite de définir les conséquences de l'événement.

### 4.2 Préparation du registre des dommages

Indiquez sur la page de titre du registre des dommages les informations nécessaires pour le traitement du scénario ainsi que celles vous concernant.

**Important:** Si vous traitez le scénario sur support informatique: veuillez indiquer également dans l'en-tête l'intitulé ou le numéro du scénario que vous traitez. Cette manière de procéder simplifie le traitement ultérieur par d'autres personnes.

### 4.3 Définition des conséquences

Passez en revue toutes les conséquences (cf. chapitre 3.2). Suivez ce faisant l'ordre adopté dans les catégories des principaux dommages. Pour chacune des conséquences énumérées, demandez-vous si celle-ci peut découler de l'événement examiné. Il ne faut pas seulement prendre en compte les conséquences constatées immédiatement après l'événement. Certaines conséquences n'apparaissent qu'ultérieurement ou en corollaire à d'autres (p. ex. des "embouteillages et perturbations du trafic" peuvent être la conséquence d'attroupements de "badauds").

Lorsque qu'il est certain que telle conséquence N'EST PAS envisageable à la suite de l'événement, veuillez biffer celle-ci.<sup>2)</sup>

Lorsque toutes les conséquences prévisibles ont été indiquées pour toutes les catégories des principaux dommages, cette étape est terminée. Vous disposez à présent d'une liste complète des conséquences attendues et pouvez vous faire une idée générale des dommages consécutifs au scénario examiné.

**Important:** Si vous traitez les scénarios sur support informatique, veuillez à ne pas faire de corrections dans les titres des conséquences, ceux-ci ayant été préalablement définis par les responsables de la plate-forme intercantonale de coordination ABC.

#### 4.4 Détermination du nombre et du degré

Essayez de déterminer de manière aussi précise que possible le degré d'intensité probable pour chaque conséquence. Cette étape est importante pour le traitement du scénario dans son ensemble. Plus votre évaluation du nombre ou du degré d'intensité d'une conséquence sera précise, plus les organisations partenaires de la protection de la population seront à même de vérifier dans quelle mesure elles ont les capacités nécessaires pour gérer les conséquences ou s'il faut pallier des lacunes sur les plans des ressources humaines, du matériel ou de l'organisation.

**Important:** Dans la description des 14 scénarios du "Concept technique de protection ABC", vous trouvez en différents endroits des informations concernant les dommages prévisibles. Celles-ci doivent être considérées comme des valeurs de référence contraignantes et être reprises telles quelles dans la mesure du possible lors de la détermination du nombre ou de l'intensité.

Essayez – dans la mesure du possible – de travailler avec des valeurs numériques (p. ex. "5" concernant la conséquence "blessés graves"). Il est également possible d'indiquer des pourcentages, s'il s'agit d'un scénario pour lequel la zone sinistrée ne peut pas être délimitée avec précision. Lorsqu'aucune quantification directe n'est possible, on peut recourir à des indications comme "très probable" (p. ex. concernant la probabilité qu'une conséquence apparaisse) ou "fort" (p. ex. concernant les données relatives à la contamination). Il faut toujours vous dire que

2) Si vous traitez le scénario sur support électronique, veuillez sélectionner la ligne correspondante puis la supprimer à l'aide de la touche "retour arrière".

plus votre évaluation sera pertinente, plus l'on pourra se faire une idée précise de l'ensemble des dommages et évaluer les lacunes éventuelles à combler pour la gestion de l'événement.

#### 4.5 Partenaires à engager pour la maîtrise de l'événement

L'intervention de différentes organisations partenaires de la protection de la population est nécessaire pour gérer les conséquences attendues d'un événement. Dans tel cas, il peut être nécessaire d'engager toutes les organisations partenaires, alors que dans tel autre, il faudra faire appel à l'une d'elles seulement, ou même à une institution ou à des personnes (ou un groupe de personnes).

Pour établir quelles organisations partenaires sont à engager dans votre canton pour la maîtrise de telle conséquence, il convient de collaborer avec les représentants de celles-ci et de régler la répartition des compétences lors la gestion de l'événement. Ce travail peut se faire dans le cadre d'un atelier. Avec une préparation adéquate, il devrait être possible de définir la répartition des compétences pour les 14 scénarios ABC à l'issue d'un seul atelier.

Dans les colonnes correspondantes du registre des dommages, il s'agit ensuite d'indiquer d'une croix si une organisation partenaire doit être engagée ou pas. Si vous estimez nécessaire, à côté des organisations partenaires de la protection de la population, de mobiliser d'autres institutions ou (groupes de) personnes, veuillez cocher le champ "autres". Il est important dans de tels cas de préciser dans la colonne "remarques, quantification" quelles sont ces "autres" institutions ou personnes (ou groupes de personnes) et quel rôle elles sont censées assumer.

**Important:** Il est crucial de décider en commun s'il est nécessaire d'engager une organisation partenaire pour la gestion d'une conséquence. Si un champ est coché sans avoir consulté au préalable l'organisation partenaire concernée, cela peut donner lieu à de nombreuses réactions, discussions ou corrections.

## 4.6 Définition complémentaire des conséquences

La préparation du registre des dommages vise à permettre aux organisations partenaires concernées de la protection de la population de disposer d'informations aussi précises que possible concernant les conséquences attendues. Veuillez utiliser la colonne "remarques, quantification" pour décrire aussi précisément que possible les différentes conséquences. Si vous travaillez sur support informatique, vous disposez d'autant de place que vous le souhaitez dans le champ correspondant.

Si vous avez coché le champ "autres" dans la colonne "partenaires appelés à intervenir", veuillez à ajouter les précisions nécessaires concernant les institutions ou (groupes de) personnes à engager le cas échéant.

**Important:** Il peut arriver que des conséquences différentes présentent un même tableau de dommages. Cela pourrait être le cas p. ex. dans la catégorie des principaux dommages intitulée "constructions", où un grand nombre de bâtiments différents pourraient présenter les mêmes dommages. Si vous travaillez sur support informatique, il est recommandé de "copier" les données sous "remarques, quantification" et de les "coller" dans tous les champs (plutôt que d'indiquer p. ex. "voir ci-dessus"), cela simplifiera le traitement ultérieur.

## 5 Evaluation du registre des dommages et recensement des lacunes

Une fois terminé le traitement du registre des dommages, vous disposez d'une description détaillée du scénario choisi. Pour pouvoir vérifier dans quelle mesure il existe des problèmes de capacités éventuels sur les plans des ressources humaines, du matériel ou de l'organisation du côté des organisations partenaires de la protection de la population, il faut ensuite que leurs représentants évaluent le registre des dommages.<sup>3)</sup>

### 5.1 Evaluation du registre des dommages

Deux options sont proposées pour l'évaluation du registre des dommages:

#### **Option 1 – Atelier avec les représentants des organisations partenaires**

Vous invitez les représentants des organisations partenaires à un atelier et traitez le scénario en commun. Selon le temps à investir, il est également possible d'examiner successivement plusieurs scénarios.

**Avantage:** Il en résulte des échanges entre les organisations partenaires, les points épineux peuvent être débattus, l'atelier permet d'informer et de sensibiliser les différents acteurs.

**Inconvénient:** Cette manière de procéder prend beaucoup de temps. Il faudra plus qu'un atelier pour traiter les 14 scénarios.

#### **Option 2 – Envoi aux représentants des organisations partenaires**

Les registres des dommages sont envoyés (par courrier postal ou électronique) aux représentants des organisations partenaires. Le recensement des lacunes éventuelles se fait exclusivement au sein des organisations partenaires.

---

3) Si possible par les représentants des organisations partenaires qui ont déjà apporté leur aide pour décider à quelles organisations il fallait faire appel pour gérer les conséquences.

**Avantage:** Les représentants des organisations partenaires peuvent simplifier le traitement et éclaircir le cas échéant les résultats au sein de l'organisation.

**Inconvénient:** Il n'y a pas d'échanges entre les organisations partenaires, de nombreuses questions seront très probablement adressées aux responsables ABC, les points épineux ne seront pas éclaircis, le traitement est peu contraignant.

## 5.2 Recensement des lacunes

Le document "Identification des points faibles" a été conçu pour aider à cerner les problèmes de capacités éventuels. Il devrait être rempli par les partenaires chargés de la gestion des conséquences pour chacun des scénarios ABC pertinents du "Concept technique de protection ABC". La présentation d'un résumé des résultats facilitera l'évaluation globale des lacunes constatées pour chaque scénario dans le canton.

**Important:** Sur la base de l'évaluation du registre des dommages et de l'inventaire des lacunes, on pourra voir si une collaboration régionale ou l'appui de la Confédération est nécessaire.

---

## **A1 Exemple: Scénario 1 – attentat terroriste au moyen d'armes A**

Le registre des dommages ci-après a été complété en 2006/2007 dans le cadre de l'étude princeps sur l'analyse des dangers du canton d'Argovie. Il présente les conséquences à prévoir pour le canton d'Argovie en cas d'attentat terroriste au moyen d'armes A (bombe sale). Pour l'heure, il ne correspond que partiellement aux scénarios de référence du "Concept technique de protection ABC".

Les contenus n'ont pas une valeur universelle et ne doivent donc pas être repris tels quels dans les autres cantons. Il s'agit d'un exemple servant à illustrer la manière dont un registre des dommages complété pourrait se présenter.

<b>LEBEN UND GESUNDHEIT</b> (Schäden, Betreuungsbedürfnisse, Engpässe, Reaktionen)								
<b>Schäden und Beeinträchtigungen</b>		<b>Für Bewältigung erforderliche Partner</b>						<b>Bemerkungen, Quantifizierung</b>
<b>Auswirkungen</b>	<b>Anzahl / Grad</b>	<b>P</b>	<b>FW</b>	<b>GW</b>	<b>TB</b>	<b>ZS</b>	<b>andere</b>	
<b>Schäden an Leib und Leben</b>								
Getötete Personen	< 10	X	X	X				Direkte Opfer der Explosion sowie Opfer von Strassenunfällen.
Schwer verletzte Personen	< 20	X	X	X			X	Direkte Opfer der Explosion sowie Opfer von Strassenunfällen. KKE wird aufgeboten.
Leicht verletzte Personen (ambulant)	30-50	X	X	X			X	Direkte Opfer der Explosion sowie Opfer von Strassenunfällen. KKE wird aufgeboten.
Verstrahlte / kontaminierte Personen	Bis zu mehreren Hundert			X			X	Abhängig von Windstärke und Windrichtung. Kontamination als solche nicht gesundheitsschädlich. Ein erhöhtes Krebsrisiko kann nahezu ausgeschlossen werden, höchstens vorstellbar bei Verletzten, die sich direkt neben der Strahlenquelle befinden oder bei Ersthelfern vor Ort. Auch das Kantonale Katastrophen-Einsatzelement (KKE) verfügt über Material zur Dekontamination von Personen.
<b>Folgen von Räumungen und Evakuierungen</b>								
Evakuierte ohne speziellen Betreuungsbedarf	Ca. 100	X	X			X		Bewohner der Häuser in direkter Nähe zum Anschlagort.
Evakuierte mit med. / log. Betreuungsbedarf	Möglich	X	X	X		X		Insofern diese die Häuser in direkter Nähe des Anschlagortes bewohnen.
<b>Spezielle Betreuungsbedürfnisse für</b>								
Verletzte Personen	Gegeben			X			X	Neben der Behandlung der durch die Explosion entstandenen Verletzungen, ist eine Dekontamination der Betroffenen notwendig, da ansonsten auch die Rettungswagen und evtl. auch die Spitäler kontaminiert werden. KKE wird aufgeboten.
Kinder (ohne Eltern)	< 10	X	X			X	X	Unter der Annahme, dass sich rund 250 Menschen jeweils in den Bahnhöfen aufhalten, max. 20 % davon Kinder sind (Alter 0-14) und einige von denen Elternteile verletzt werden. KKE wird aufgeboten.
Alte Menschen	< 20			X		X	X	Unter der Annahme, dass sich rund 250 Menschen jeweils in den Bahnhöfen aufhalten, max. 10% davon alte Menschen sind (Alter >70), die nicht direkt verletzt sind, aber denen aus der Gefahrenzone geholfen werden muss. Altenpflegeorganisationen erforderlich.
Psychisch behinderte Personen	Möglich			X		X		Insofern Heim oder Spital in der Zone durch welche die radioaktive Wolke zieht und eine Evakuierung notwendig erscheint.



<b>LEBEN UND GESUNDHEIT</b> (Schäden, Betreuungsbedürfnisse, Engpässe, Reaktionen)								
<b>Schäden und Beeinträchtigungen</b>		<b>Für Bewältigung erforderliche Partner</b>						<b>Bemerkungen, Quantifizierung</b>
<b>Auswirkungen</b>	<b>Anzahl / Grad</b>	<b>P</b>	<b>FW</b>	<b>GW</b>	<b>TB</b>	<b>ZS</b>	<b>andere</b>	
Körperlich behinderte Personen	Möglich			X		X		Insofern Heim oder Spital in der Zone durch welche die radioaktive Wolke zieht und eine Evakuierung notwendig erscheint oder unter den Betroffenen im Bahnhofsbereich.
Angehörige von Betroffenen / Vermissten	Sehr wahrscheinlich	X					X	Angehörige, die sich zum Anschlagort begeben oder die versuchen, über die Notrufzentralen Informationen über den Verbleib ihrer Angehörigen zu verschaffen. KKE wird aufgeboten.
<b>Gesundheitsgefährdung durch</b>								
Kontaminierte Luft (Strahlung, Gesundheit gefährdende Stoffe)	Leichte Kontamination	X	X					Leicht radioaktive Wolke bildet sich, Dekontamination der Betroffenen notwendig.
Verstrahlung / Kontamination	Leichte Kontamination		X		X	X		Das Areal direkt um den Anschlagort ist zwar nur leicht kontaminiert, dennoch ist es sehr wahrscheinlich, dass die kontaminierten Gebäude, Strassen und Erde abgetragen bzw. abgerissen werden müssen.
<b>Engpässe bei Versorgung mit</b>								
Medizinischen Leistungen (Hausarzt, Spital)	Gegeben			X				Neben den tatsächlich Verletzten sucht eine Vielzahl besorgter Bürger die Spitäler und Arztpraxen auf.
Psychologischen / psychiatrischen Leistungen	Gegeben			X			X	Psychologische Betreuung ist vor allem bei Personen notwendig, die zur Zeit des Anschlags direkt am Unglücksort waren. Möglich ist auch die Betreuung von Rettungs- und Sicherheitskräften, die mit der Situation überfordert sind. KKE wird aufgeboten.
<b>Reaktionen</b>								
Panik	Gegeben	X	X					
Fluchtbewegungen	Gegeben	X	X					Ca. 5% der Bevölkerung der betroffenen Gemeinden, über die die radioaktive Wolke zieht.
Einbrüche, Diebstähle	Wahrscheinlich	X						Verängstigte Ladenbesitzer und Angestellte fliehen aus ihren Geschäften.
Gaffer	Wenige	X	X					Werden zunächst am Unglücksort sein, allerdings werden diese sich wahrscheinlich auflösen, wenn bekannt wird, dass es sich um eine schmutzige Bombe gehandelt hat. Später am Rand der Absperrzone
Desinformation / Gerüchte	Wahrscheinlich						X	Unpräzise Information durch Medien, „Flüsterpropaganda“, Resultat von Panik und Hysterie. Aufgabe von KFS zu informieren.

<b>LEBEN UND GESUNDHEIT</b> (Schäden, Betreuungsbedürfnisse, Engpässe, Reaktionen)								
Schäden und Beeinträchtigungen		Für Bewältigung erforderliche Partner						Bemerkungen, Quantifizierung
Auswirkungen	Anzahl / Grad	P	FW	GW	TB	ZS	andere	
<b>Zusätzlichen Unfallgefahren</b>								
Verkehrsunfälle (Folgeunfälle und infolge Fluchtbewegungen)	Gegeben	X	X	X				Infolge von Panik und Fluchtbewegungen.

<b>HOCHBAUTEN</b> (Schäden / Ausfall)								
Schäden und Beeinträchtigungen		Für Bewältigung erforderliche Partner						Bemerkungen, Quantifizierung
Auswirkungen	Anzahl / Grad	P	FW	GW	TB	ZS	andere	
<i>Keine</i>								

<b>INFRASTRUKTUREN</b> (Schäden, Beeinträchtigungen, Ausfall)								
<b>Schäden und Beeinträchtigungen</b>		<b>Für Bewältigung erforderliche Partner</b>						<b>Bemerkungen, Quantifizierung</b>
<b>Auswirkungen</b>	<b>Anzahl / Grad</b>	<b>P</b>	<b>FW</b>	<b>GW</b>	<b>TB</b>	<b>ZS</b>	<b>andere</b>	
<b>Verkehrsinfrastruktur</b>								
Staus und Verkehrsbehinderungen	Gegeben	X	X			X		Infolge von Fluchtbewegungen sowie durch die grosse Zahl an Einsatzfahrzeugen der Notfall- und Rettungskräfte.
Fahrzeugparks ÖV (Busse)	Gegeben				X			Gefahr der Kontamination durch fliehende Personen, zudem Einschränkung des Busverkehrs durch Staus und andere Verkehrsbehinderungen.
Bahnhöfe / Stationen (Bahn)	1						X	Bahnunternehmen sind verantwortlich.
Rollmaterial (Bahn)	Gegeben						X	Züge, die durch die Sperrung der Bahnhöfe umgeleitet werden müssen. Abhängig von der Dauer der Sperrung.
Gütertransportkapazitäten	Gegeben				X		X	Durch Umleitungen und Ausfällen von Zügen. Private Transportunternehmen müssen aushelfen.
Personentransportkapazitäten	Gegeben				X		X	Durch Umleitungen und Ausfällen von Zügen, sowie eingeschränkten Einsatzmöglichkeiten von Bussen Taxis etc.
<b>Kommunikationsinfrastruktur</b>								
Notrufnummern (112, 117, 118, 144 usw.)	Sehr wahrscheinlich	X	X	X			X	Durch die Vielzahl von Notrufen und Anrufen von Angehörigen ist von einem Zusammenbrechen der Notrufnummern über eine gewisse Zeit auszugehen. Für die Bewältigung ist in erster Linie die Unterstützung der Telefonbetreiber notwendig, damit diese die Kapazitäten erhöht. Ist dies möglich, so bedarf es in den Zentralen der Rettungskräfte zusätzlichen Personals, um die Anrufe entgegenzunehmen.
Telefonnetz (mobil)	Wahrscheinlich						X	Durch in Panik geratene und besorgte Bevölkerung. Netzbetreiber sind erforderlich.

<b>UMWELT</b> (Schäden an Umweltgütern und Tieren)								
Schäden und Beeinträchtigungen		Für Bewältigung erforderliche Partner						Bemerkungen, Quantifizierung
Auswirkungen	Anzahl / Grad	P	FW	GW	TB	ZS	andere	
<b>Getötete, verletzte Tiere</b>								
Haustiere	Sehr geringe Kontamination						X	Besitzer sind verantwortlich.
Nutztiere	Sehr geringe Kontamination						X	Besitzer sind verantwortlich.
Tierzuchten	Sehr geringe Kontamination						X	Besitzer sind verantwortlich.

<b>RESSOURCEN</b> (Starke Belastung, Beeinträchtigung, Ausfall)								
Schäden und Beeinträchtigungen		Für Bewältigung erforderliche Partner						Bemerkungen, Quantifizierung
Auswirkungen	Anzahl / Grad	P	FW	GW	TB	ZS	andere	
<b>Partner Bevölkerungsschutz</b>								
Personelle Mittel Polizei	Starke Belastung	X						Durch extreme Belastung bei Absperrungen, Information Bevölkerung sowie bei Koordinierung von Fluchtbewegung und Bewältigung von Panik.
Personelle Mittel Feuerwehr	Starke Belastung		X					Betrifft in erster Linie die Strahlenwehr.
Personelle Mittel Gesundheitswesen	Starke Belastung			X				Vor allem in den Spitälern.
<b>Zusätzliche Auswirkungen</b>								
Mediendruck	Massiv	X					X	Da es sich um einen Terroranschlag mit radioaktivem Material handelt, wird das Medieninteresse des In- und Auslandes riesig sein. Für die Einsatzleitung vor Ort und vor allem für den KFS ergibt sich aus dem Umgang mit den Medien eine extreme Herausforderung.

## **A2 Exemple: Scénario 2 – attentat terroriste au moyen d'armes B**

Le registre des dommages ci-après a été complété en 2006/2007 dans le cadre de l'étude princeps sur l'analyse des dangers du canton d'Argovie. Il présente les conséquences à prévoir pour le canton d'Argovie en cas d'attentat terroriste au moyen d'armes B (attentat à l'anthrax). Pour l'heure, il ne correspond que partiellement aux scénarios de référence du "Concept technique de protection ABC".

Les contenus n'ont pas une valeur universelle et ne peuvent donc être repris tels quels dans les autres cantons. Il s'agit d'un exemple servant à illustrer la manière dont un registre des dommages complété pourrait se présenter.

<b>LEBEN UND GESUNDHEIT</b> (Schäden, Betreuungsbedürfnisse, Engpässe, Reaktionen)								
Schäden und Beeinträchtigungen		Für Bewältigung erforderliche Partner						Bemerkungen, Quantifizierung
Auswirkungen	Anzahl / Grad	P	FW	GW	TB	ZS	andere	
<b>Schäden an Leib und Leben</b>								
Verstrahlte / kontaminierte Personen	Ca. 20	X	X	X				Personen, die direkt mit den Anthrax-Sporen in Kontakt gekommen sind. Mitarbeiter Redaktion (ferner Patrouillen-Polizisten und weitere Redaktionsmitarbeiter). Zahlen angelehnt an US-Vorfällen.
Leicht erkrankte Personen	Ca. 20			X				Personen, die ärztliche Hilfe benötigen. Basierend auf Zahlen von US-Anschlägen.
<b>Gesundheitsgefährdung durch</b>								
Kontaminierte Luft (Strahlung, Gesundheit gefährdende Stoffe)	Gegeben						X	Gefahr des Lungenmilzbrandes beim Einatmen der Anthrax-Sporen. Führung durch den Kanton.
Verstrahlung / Kontamination	Gegeben	X	X					Kontamination von Einrichtungen und Infrastrukturen durch Anthrax-Sporen. Chemiewehr und Polizei sind für Absicherung und Beweisaufnahme an den Anschlagorten verantwortlich.
<b>Engpässe bei Versorgung mit</b>								
Medizinischen Leistungen (Hausarzt, Spital)	Leicht			X				Durch Betroffene, die mit den Sporen in Kontakt waren, die wahrscheinlich mit den Sporen in Kontakt waren sowie später Erkrankte (Zahlen siehe oben). Zudem Konsultationen von Ärzten oder Spitalern zur vorsorglichen Untersuchung von Anthrax-Symptomen.
Psychologischen / psychiatrischen Leistungen	< 10			X				Notwendig durch Trauma infolge der Kontamination mit den Anthrax-Sporen und den daraufhin folgenden Massnahmen: (Evakuierung, Einsatz von Chemiewehr in Schutzausrüstung etc.); aber auch nicht kontaminierte Mitarbeiter.
<b>Reaktionen</b>								
Panik	Wahrscheinlich	X						Eher Hysterie als Panik. Primär unter Mitarbeitern in der Redaktion, in der der Anthrax-Brief gefunden wird und sekundär aufgrund besorgter Menschen, die vermuten selbst Ziel eines Anschlags geworden zu sein. Schliesslich durch die Vielzahl an Fehlalarmen und denen darauf folgenden Einsätzen der Sicherheits- und Rettungskräfte.
Gaffer	Sehr wahrscheinlich	X	X					Jeweils an den Anschlagorten nach Eintreffen der Rettungs- und Sicherheitskräfte. Das Eintreffen von Medienvertretern verstärkt noch die Behinderungen am Anschlagort.
Desinformation / Gerüchte	Gegeben						X	Durch die ausgelöste Hysterie verbreiten sich schnell Gerüchte und Desinformationen. Der KFS und die Regierung sind für eine entsprechende Informationspolitik verantwortlich.

<b>HOCHBAUTEN</b> (Schäden / Ausfall)									
Schäden und Beeinträchtigungen		Für Bewältigung erforderliche Partner						Bemerkungen, Quantifizierung, Unterschiede Primär- und Sekundärschäden	Annahmen Worst-Case
Auswirkungen	Anzahl / Grad	P	FW	GW	TB	ZS	andere		
<i>Keine Auswirkungen</i>									

<b>INFRASTRUKTUREN</b> (Schäden, Beeinträchtigungen, Ausfall)									
Schäden und Beeinträchtigungen		Für Bewältigung erforderliche Partner						Bemerkungen, Quantifizierung	
Auswirkungen	Anzahl / Grad	P	FW	GW	TB	ZS	andere		
<i>Verkehrsinfrastruktur</i>									
Staus und Verkehrsbehinderungen	Leicht Behinderungen	X	X			X		Durch Absperrungen und Einsatzfahrzeuge der Rettungskräfte. Vor allem am Anschlagort.	
<i>Kommunikationsinfrastruktur</i>									
Notrufnummern (112, 117, 118, 144 usw.)	Möglich	X	X	X			X	Durch die Vielzahl von Anrufen der besorgten Bevölkerung ist eine Überlastung der Notrufnummern über eine gewisse Zeit möglich. Für die Bewältigung ist in erster Linie die Unterstützung der Telefonbetreiber notwendig, damit diese die Kapazitäten erhöht. Ist dies möglich, so bedarf es in den Zentralen der Rettungskräfte zusätzlichen Personals, um die Anrufe entgegenzunehmen.	
Post	Gegeben	X	X					Da der Brief mit der Post verschickt wurde, ist von einer entsprechenden Kontamination auszugehen. Die Polizei ist für die Absperrung erforderlich, die Chemiewehr für die Dekontamination.	

<b>UMWELT</b> (Schäden an Umweltgütern und Tieren)									
Schäden und Beeinträchtigungen		Für Bewältigung erforderliche Partner						Bemerkungen, Quantifizierung, Unterschiede Primär- und Sekundärschäden	Annahmen Worst-Case
Auswirkungen	Anzahl / Grad	P	FW	GW	TB	ZS	andere		
<i>Keine</i>									

<b>RESSOURCEN</b> (Starke Belastung, Beeinträchtigung, Ausfall)								
<b>Schäden und Beeinträchtigungen</b>		<b>Für Bewältigung erforderliche Partner</b>						<b>Bemerkungen, Quantifizierung</b>
<b>Auswirkungen</b>	<b>Anzahl / Grad</b>	<b>P</b>	<b>FW</b>	<b>GW</b>	<b>TB</b>	<b>ZS</b>	<b>andere</b>	
<b>Partner Bevölkerungsschutz</b>								
Personelle Mittel Polizei	Leichte Belastung	X						Durch Einsätze bei konkreten Anthrax-Fällen, vor allem aber durch die Vielzahl von Verdachtsfällen/Fehlalarmen.
Personelle Mittel Feuerwehr	Leichte Belastung		X					Durch Einsätze bei konkreten Anthrax-Fällen, vor allem aber durch die Vielzahl von Verdachtsfällen/Fehlalarmen (betrifft vor allem die Chemiewehren).
Materielle Mittel Feuerwehr	Leichte Engpässe		X					Betrifft vor allem die Verfügbarkeit von Schutzanzügen.
<b>Zusätzliche Auswirkungen</b>								
Mediendruck	Sehr wahrscheinlich	X					X	Da es sich um einen Anschlag handelt, ist davon auszugehen, dass das Interesse der Medien hoch sein wird. Dies betrifft sowohl nationale wie auch internationale Medien. Dies betrifft zum einen die Medienvertreter direkt am Anschlagort wie auch den KFS, der nachfolgend Pressekonferenzen geben wird.